



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 25 juillet 2023

PRÉSENCE DU LOUP DANS LE TARN : UN QUATRIÈME INDIVIDU IDENTIFIÉ

Des analyses génétiques d'échantillons récoltés à Albine début 2023 ont permis d'identifier un nouveau loup gris, de sexe mâle, dans le Tarn.

Depuis plusieurs années, la présence du loup est attestée dans le Tarn. À ce jour, trois zones de présence permanente sont confirmées : Caroux-Espinouse, Somail et Montagne Noire.

Sur ces secteurs, trois loups mâles avaient été identifiés génétiquement jusqu'à ce jour :

- Caroux-Espinouse : un loup mâle de lignée italo-alpine, identifié en 2016 (originaire du département 04)
- Somail : un loup mâle de lignée italo-alpine, identifié en janvier 2021 (originaire du département 06)
- Montagne noire : un loup mâle de lignée italo-alpine identifié en novembre 2021 et avril 2022 (originaire du département 38). Cet individu correspond au loup qui présentait une pelade généralisée.

Un autre individu « loup » était présent au premier semestre 2022 dans le secteur de la Montagne noire (présence attestée par pièges photographiques), et jusque-là aucun prélèvement d'échantillon génétique n'avait permis de l'identifier. Il pouvait s'agir du loup « du Somail », car ce dernier n'avait plus été détecté à cette période sur son secteur « d'origine », ou d'un autre.

Les analyses génétiques d'urine (3 échantillons) récoltés le 24 janvier 2023 à Albine par les agents de l'OFB ont permis d'identifier un nouvel individu de Loup gris, de lignée italo-alpine, de sexe mâle, inconnu de la base de données nationale. Il s'agit donc de la quatrième identification génétique de loup gris dans le département.

Par ailleurs, il convient de préciser que le loup présentant une pelade n'a été ni photographié, ni vu, ni génétiquement identifié depuis avril 2022. Aucun élément ne permet de savoir s'il s'est remis ou non de sa maladie.

Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'État fortement mobilisé pour protéger les troupeaux contre les dégâts dus au loup dans le Tarn

En 2023, quatre dommages sur des troupeaux ont été attribués au loup (contre 21 en 2022 pour la même période du 1^{er} janvier - 25 juillet). Les indemnités correspondantes sont versées dans le respect des délais auxquels s'était engagé le Préfet du Tarn (à savoir 4 mois).

Depuis trois ans, l'État a renforcé le dispositif partenarial de surveillance du territoire et mis en place des moyens d'action en matière de protection des troupeaux domestiques. Le Préfet a installé et réunit régulièrement le comité départemental associant les services de l'État, la chambre d'agriculture, la maison de l'élevage, les syndicats agricoles, la fédération des chasseurs du Tarn, l'ONF, l'association des maires.

Dans le Tarn, 5 communes ont été classées en cercle 1 d'éligibilité aux aides à la protection des troupeaux (offrant l'éventail d'aides le plus large), 29 en cercle 2 et le reste du département en cercle 3.

Enfin, le Préfet a délivré 23 autorisations de tirs de défense simple aux éleveurs qui en ont fait la demande dans les secteurs soumis à la prédation.

Pour rappel

Toute observation de loup, toute suspicion de prédation sur les troupeaux, doivent donner lieu à un signalement dans les meilleurs délais auprès de la DDT, service en charge du déploiement des dispositifs de protection des troupeaux et d'indemnisation des dégâts.

DDT du Tarn (81) :

Téléphone : **05 81 27 52 84** ou ddt-predation@tarn.gouv.fr
(bien préciser vos noms et coordonnées à l'interlocuteur ou messenger)

<https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau.-Environnement.-Prevention-des-risques/Environnement/Biodiversite/Especes-protégees/Le-loup/Le-Loup>

Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr